

**MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE**

**DIRECTION
DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE**

Service des formations

Sous-direction des formations professionnelles

Bureau de la réglementation
des diplômes professionnels

Arrêté du 8 janvier 2002 portant création et définition
de la mention complémentaire joaillerie

NOR/MEN E 0102840 A

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

VU le décret n° 2001-286 du 28 mars 2001 portant règlement général de la mention complémentaire;

VU l'arrêté du 15 juin 2001 relatif à la notation aux examens de la mention complémentaire;

VU l'avis de la commission professionnelle consultative des arts appliqués du 23 mai 2001,

A R R E T E

Article 1er - Il est créé une mention complémentaire joaillerie dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Ce diplôme est classé au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formations.

Article 2 - Le référentiel de certification de la mention complémentaire joaillerie est défini à l'annexe I du présent arrêté.

Article 3 - L'accès en formation est ouvert en priorité aux candidats titulaires du CAP art du bijou et du joyau.

Conformément aux dispositions de l'article 6 du décret du 28 mars 2001 susvisé, peuvent également être admis en formation, par décision du recteur, après avis de l'équipe pédagogique de l'établissement concerné par la formation, les personnes ayant accompli à l'étranger une formation sanctionnée par un diplôme ou un titre comparable aux diplômes visés au premier alinéa du présent article.

Article 4 - La durée de la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines. Ses objectifs et modalités sont définis à l'annexe II du présent arrêté.

Article 5 - Le règlement d'examen est fixé à l'annexe III du présent arrêté.

Article 6 - La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée à l'annexe IV du présent arrêté.

Article 7 - La mention complémentaire joaillerie est délivrée aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions du titre III du décret du 28 mars 2001 susvisé.

Article 8 - La première session d'examen organisée en vue de la délivrance de la mention complémentaire joaillerie aura lieu en 2003.

Article 9 - Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à PARIS, le 8 janvier 2002

P. le Ministre et par délégation
Le Directeur de l'enseignement scolaire
J.P.de Gaudemar

JOURNAL OFFICIEL DU 22 JANVIER 2002

Nota : Le présent arrêté et son annexe III seront publiés au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale du 7 février 2002
L'arrêté et son annexe seront disponibles au Centre national de documentation pédagogique - 13, rue du Four 75006 PARIS ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.

Ils sont diffusés en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr>

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Le titulaire d'une mention complémentaire Joaillerie est un professionnel qui maîtrise, l'exécution du bijou, la mise en place des pierres sur le bijou.

Il est amené à travailler en équipe, son activité spécifique s'inscrit entre celle du bijoutier et celle du sertisseur.

Il œuvre dans la fabrication, le montage et la réparation de bijoux empierrés.

Il est capable, sous la direction d'un chef d'atelier, de préparer le bijou à recevoir les pierres et de mener à bien la réalisation d'un bijou empierré.

Il est également capable d'utiliser avec compétence tous les outils nécessaires à l'exercice de son métier.

Il doit avoir la connaissance des matériaux qu'il utilise et des contraintes relatives aux pierres.

CHAMP D'INTERVENTION

Préparation, montage et pré-ajustage d'un bijou empierré

FONCTIONS	TÂCHES
PRÉPARATION	Analyser le dessin, le modèle ou la maquette ; Prendre en compte l'empierrement ; Approvisionner le poste de travail.
RÉALISATION	Élaborer les éléments nécessaires ; Pré-ajuster les pierres et assembler les éléments ; Vérifier volume et empierrement.
COMMUNICATION	S'informer et rendre compte.

FONCTION : PRÉPARATION

TÂCHES	MOYENS et RESSOURCES	RÉSULTATS ATTENDUS
<p>Analyser le dessin, le modèle ou la maquette.</p> <p>Prendre en compte l'empierreage.</p> <p>Approvisionner le poste de travail.</p>	<p>L'ordre de travail rédigé en référence à :</p> <ul style="list-style-type: none">- un dessin,- un modèle,- une maquette,- une fiche technique,- un choix d'outillage. <p>Pierres sous pli ou sur cire.</p> <p>Métal brut ou apprêté.</p>	<p>La vérification qualitative et quantitative des différents éléments et de leur compatibilité est effectuée en temps voulu.</p>

FONCTION : RÉALISATION

TÂCHES	MOYENS et RESSOURCES	RÉSULTATS ATTENDUS
<p>Élaborer les éléments nécessaires.</p> <p>Pré-ajuster les pierres et assembler les éléments.</p> <p>Vérifier volume et empierreage.</p>	<p>L'ordre de travail rédigé selon la fiche technique comprenant l'analyse technique est en référence :</p> <ul style="list-style-type: none">- à la maquette,- au modèle,- au dessin.	<p>La réalisation est :</p> <ul style="list-style-type: none">- conforme à l'ordre de travail propre au sertissage.- fidèle à l'intention esthétique du dessin ou identique au modèle. <p>Les consignes de sécurité sont respectées.</p>

FONCTION : COMMUNICATION

TÂCHE	MOYENS et RESSOURCES	RÉSULTATS ATTENDUS
<p>S'informer et rendre compte.</p>	<p>Supports courants de transmission, orale, écrite ou graphique.</p> <p>Supports informatisés.</p>	<p>Les échanges au sein de l'équipe et avec le sertisseur permettront éventuellement :</p> <ul style="list-style-type: none">-une amélioration technique.-une résolution des problèmes rencontrés en cours de réalisation-un meilleur résultat esthétique.

**MISE EN RELATION DES RÉFÉRENTIELS DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
ET DE CERTIFICATION**

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
<p>CHAMP D'INTERVENTION</p> <p>Atelier de joaillerie, entreprise de bijouterie-joaillerie.</p>

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION
<p>COMPÉTENCE GLOBALE</p> <p>Le titulaire d'une mention complémentaire « Joaillerie » doit être capable de préparer, exécuter ou réparer des bijoux comportant une ou plusieurs pierres.</p>

FONCTIONS ET TÂCHES PRINCIPALES	
FONCTIONS	TÂCHES PRINCIPALES

CAPACITÉS ET COMPÉTENCES TERMINALES	
CAPACITÉS	COMPÉTENCES TERMINALES

PRÉPARATION	Analyser le dessin, le modèle ou la maquette ; Prendre en compte l'empierrement ; Approvisionner le poste de travail.
RÉALISATION	Élaborer les éléments nécessaires Pré-ajuster les pierres et assembler les éléments. Vérifier volume et empierrement.
COMMUNICATION	S'informer et rendre compte.

C 1 ANALYSER S'INFORMER	Identifier, analyser la demande
C 2 PRÉPARER ORGANISER	C 2-1 Prendre en compte l'empierrement. C 2-2 Élaborer et/ou interpréter la fiche technique. C 2-3 Organiser et approvisionner le poste de travail.
C 3 RÉALISER	Élaborer les éléments nécessaires et pré-ajuster les pierres.

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

CAPACITÉS	SAVOIR-FAIRE
C 1 ANALYSER-S'INFORMER	C 1 Identifier, analyser la demande.
C 2 PRÉPARER-ORGANISER	C 2-1 Prendre en compte l'empierrage.
	C 2-2 Élaborer et/ou interpréter la fiche technique
	C 2 3 Organiser et approvisionner le poste de travail.
C 3 RÉALISER	C 3 Élaborer les éléments nécessaires et pré-ajuster les pierres.

C 1 ANALYSER - S'INFORMER**Identifier et analyser la demande**

	On donne	On demande	On exige
	Un ordre de travail résultant d'une commande.	Dégager et hiérarchiser les contraintes de la demande ; Repérer les éléments de la demande ; Rechercher et sélectionner les informations techniques, artistiques pour traiter la demande.	Les points essentiels dégagés sont exploitables ; Les informations trouvées respectent la demande.

C 2 PRÉPARER - ORGANISER**C 2-1 Prendre en compte l'empierreage**

	On donne	On demande	On exige
	L'ordre de travail, les pierres, leurs cotes ou leurs empreintes.	Vérifier la compatibilité des pierres avec l'ordre. Vérifier l'état des pierres.	La conformité des pierres à la demande est assurée.

C 2-2 Élaborer ou/et interpréter la fiche technique

	On donne	On demande	On exige
	Un ordre se présentant sous la forme d'un descriptif, d'un dessin ou d'un modèle.	Déterminer les éléments constitutifs du bijou ; Définir le débit de métal et les apprêts ; Choisir la méthode de réalisation ; Déterminer les différentes phases de fabrication.	Les propositions respectent la demande ; La fiche technique élaborée est exploitable.

C 2-3 Organiser et approvisionner le poste de travail

	On donne	On demande	On exige
	Un poste de travail adapté ; L'outillage et la matière d'œuvre.	Contrôler l'outillage et sa disponibilité ; Vérifier l'approvisionnement du poste en matière d'œuvre : apprêts, produits semi-finis, brasures et soudures.	Les activités au poste de travail se déroulent dans le respect des mesures de sécurité ; Le poste de travail est opérationnel.

C 3 RÉALISER**Élaborer les éléments nécessaires et pré-ajuster les pierres**

	On donne	On demande	On exige
	Le poste de travail approvisionné ; La fiche technique ; La matière d'œuvre.	Fabriquer toutes les pièces qui composent le joyau ; Réaliser les mises en pierre.	La conformité esthétique au modèle et la mise en valeur des pierres ; La conformité technique en vue du sertissage. Le respect des mesures de sécurité.

SAVOIRS ASSOCIÉS

- S 1 ARTS APPLIQUÉS**
- S 2 REPRÉSENTATION GRAPHIQUE**
- S 3 EXPRESSION TECHNIQUE**
- S 4 PROCESSUS ET PROCÉDÉS**
- S 5 LES MATÉRIAUX ET LES PIERRES**
- S 6 COMMUNICATION**

S 1 ARTS APPLIQUÉS

CONNAISSANCES <i>(notions, concepts)</i>	ÊTRE CAPABLE DE : <i>(limites de connaissances)</i>
<p>En s'appuyant sur les connaissances de base acquises en CAP, l'enseignement de la discipline se propose de conforter la culture plastique des élèves. Il conviendra, par les moyens propres aux arts appliqués, de participer au développement des compétences professionnelles des élèves en instant particulièrement sur les capacités à</p> <ul style="list-style-type: none"> - traduire une intention créatrice ; - rechercher les formes les plus adaptées en fonction des pierres et des empierages ; - utiliser les conventions graphiques de la joaillerie. <p>Il s'agira donc, par des exercices appropriés, de confirmer ou de renforcer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les méthodes d'analyse ; - les démarches de recherche à partir de problèmes simples ; - la sensibilisation à l'art du bijou et du joyau à travers quelques réalisations emblématiques ; - la maîtrise des outils et moyens d'expression et de traduction. <p>On privilégiera les approches diversifiées, tant au plan des exercices dans leur demande, leur forme et leur durée qu'au plan des moyens d'expression (croquis, relevé, dessin, dessin de mémoire...).</p> <p>Cet enseignement est à articuler, à chaque fois que c'est possible, avec les enseignements d'atelier et à conduire en complémentarité avec la représentation graphique et l'expression technique.</p>	
<p>S1-1 Principes de base :</p> <p>Terminologie Références Moyens techniques (outils, supports, matériaux)</p>	<p>Utiliser le vocabulaire spécifique. Sélectionner et analyser une documentation. Choisir et utiliser les supports, matériaux et procédés adaptés aux éléments à représenter ou à exprimer.</p>
<p>S1-2 Observation, représentation, expression :</p> <p>Moyens de représentation ou d'expression : Croquis, Étude analytique, schéma, croquis géométrique, dessin perspectif, représentation conventionnelle</p> <p>Notation graphique et colorée : couleurs, matières, modifications d'apparence dues aux effets lumineux, perspectifs</p> <p>Formes et volumes : Modelage, bas-relief, ronde-bosse...</p>	<p>Représenter en trois vues, annotées</p> <p>Traduire la représentation des pierres et leur mise en place sur les bijoux. Organiser les volumes entre eux : état de surface, pierre-métal, pierres-pierres précieuses, fines, ornementales. pour la description des matériaux (crayon, ordinateur).</p> <p>Agrandir les détails pour valoriser les différents sertis.</p> <p>Mettre en couleurs en respectant lumière, transparence et matières.</p>
S 1 ARTS APPLIQUÉS (suite)	
CONNAISSANCES <i>(notions, concepts)</i>	ÊTRE CAPABLE DE : <i>(limites de connaissances)</i>

<p>S1-3 Organisation des composants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notions d'organisation plastique - Sensibilisation aux contraintes esthétiques, techniques, fonctionnelles, sémantiques. <p>(Les études pourront porter sur des recherches d'adaptation, modification, déclinaisons de bijoux et joyaux et aborder également leur présentation : exposition, conditionnement, publicité, rapport avec le corps et le vêtement...)</p>	<p>Réaliser des modelages, des études de volumes en bas relief et rondebosse et sur des matériaux divers.</p> <p>Réaliser des maquettes de bijoux en plastiline et cire, en collaboration avec les professeurs d'atelier.</p> <p>À partir d'un cahier des charges précis et limité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser la demande, - Rechercher des solutions, - Mettre au point une proposition et la présenter de façon lisible et expressive, <p>Justifier ses choix.</p>
<p>S1-4 Notions d'histoire de l'art du bijou et du joyau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation aux créations historiques et contemporaines à travers l'étude de bijoux empierrés et pierres emblématiques issus de civilisations ou de cultures différentes, par exemple : Egypte, Grèce, Moyen-Âge , Renaissance... 	<p>À partir de brèves études de cas portant sur un nombre limité de productions significatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques essentielles d'un style, d'un créateur, d'un joyau. <p>Déterminer l'influence des pierres sur le bijou.</p>

S 2 REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

CONNAISSANCES (<i>notions, concepts</i>)	ÊTRE CAPABLE DE : (<i>limites de connaissances</i>)
<p>En joaillerie, toute création prend appui sur la mise en œuvre d'outils de représentation graphique. Le dessin technique est un mode d'expression graphique. Il permet la représentation de la répartition et du positionnement des pierres entre elles et sur le bijou. Il doit définir le volume de l'empierrement, les façons de le sertir et prendre en compte, les contraintes et la réalisation définitive du joyau.</p>	
<p>S 2-1 Les règles de représentation appliquées aux pierres :</p> <ul style="list-style-type: none">- En projection orthogonale,- En représentation cavalière. <p>S 2-2 Les liaisons :</p> <ul style="list-style-type: none">- Emmaillement,- Fermoir,- Étapes de montage. <p>S 2-3 Les moyens :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conventionnels,- Informatisés.	<p>À partir d'un dessin d'ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier les éléments, la matière, les pierres ;- Caractériser les liaisons ;- Réaliser le dessin de définition d'un ou plusieurs éléments ;- Compléter une vue (coupe ou détail)- Établir une cotation dimensionnelle dans le respect des règles et des normes de représentation.

S 3 EXPRESSION TECHNIQUE

CONNAISSANCES <i>(notions, concepts)</i>	ÊTRE CAPABLE DE : <i>(limites de connaissances)</i>
<p>Élaboration de la maquette d'étude (empierrage).</p> <p>La maquette est un intermédiaire entre le dessin et le joyau fini. Elle est toujours élaborée dans un objectif de communication avec l'utilisateur et avec un souci esthétique.</p>	
<p>S 3-1 Les techniques du modelage adaptées à l'empierrage.</p> <p>Les combinaisons de volumes empierrés. Les différents matériaux composant les maquettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plastiline, cire à modeler - zinc, bois, argent... <p>Les différentes présentations de ces matériaux selon les effets recherchés. Les différentes façons de représenter les pierres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encre plume - Encre feutre - Peintures <p>S 3-2 Les techniques de manipulation et de rangement des différentes pierres précieuses, fines et imitation.</p>	<p>Réaliser des maquettes présentant les bijoux en relief de façon à traduire fidèlement l'expression de la demande.</p> <p>Mettre en forme le zinc, l'argent, le bois.</p> <p>Assembler ces différents matériaux pour construire la maquette. Représenter les pierres sur les différents composants de la maquette. Maîtriser le travail de l'encre à la plume, au feutre. Maîtriser le travail de la gouache sur les différents composants : zinc, bois, argent.</p> <p>Manipuler les différentes pierres précieuses ou fines afin de les positionner parfaitement sur la maquette, principalement la plastiline. Donner avec la maquette une approche en relief du joyau, tout à son avantage.</p>

S 4 PROCESSUS ET PROCÉDÉS

CONNAISSANCES <i>(notions, concepts)</i>	ÊTRE CAPABLE DE : <i>(limites de connaissances)</i>
<p>Exécuter des travaux de joaillerie en fabriquant tous types de bijoux. Les processus et procédés vus en CAP doivent être combinés et affinés. Le métal remplit avant tout la fonction de support pour les pierres, mais aussi de décoration.</p>	
<p>S 4-1 Mise en pierre, mise à jour :</p> <p>Épaisseur des supports.</p> <p>Répartition des pierres.</p> <p>Sciage.</p> <p>Fraisage.</p> <p>S 4-2 Les sertissures et chatons ;</p> <p>Sertissures pour sertissages clos : droits, coniques</p> <p>Chatons à effets, droits et illusions pour sertissages à griffes.</p> <p>Entourages griffes, combinés, mixtes.</p> <p>Support pour sertissages à griffes, combinés, mixtes et à grains.</p>	<p>Adapter l'épaisseur du métal aux types et dimensions des pierres.</p> <p>Déterminer et réaliser par traçage l'emplacement exact des pierres sur formes planes, concaves, convexes...</p> <p>Effectuer toutes sortes de mise en pierre et de mise à jour (pavage, pierre isolée).</p> <p>Réaliser tous types de sertissures clos, droits et coniques pour pierres de formes diverses.</p> <p>Réaliser tous types de chatons sertissages à griffes pour pierres de formes diverses.</p> <p>Réaliser tous types de bijoux comportant des sertissages à griffes, mixtes, combinés et à grains.</p>

S 4 PROCESSUS ET PROCÉDÉS (suite)

CONNAISSANCES <i>(notions, concepts)</i>	ÊTRE CAPABLE DE : <i>(limites de connaissances)</i>
<p>S 4-3 Techniques de mise en forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pliage - Forgeage - Emboutissage - Bâtage <p>S 4-4 Les emmailllements et articulations.</p> <p>S 4-5 Assemblage par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soudage - Brasage - Rivetage - Vissage <p>S 4-6 Techniques de réalisation des bijoux par moulage.</p> <p>S 4-7 Techniques de finition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Polissage au fil - Polissage par électrolyse <p>S 4-8 Les traitements de surfaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dorure - Argenture - Rhodiage - Reverdi <p>S 4-9 Gemmologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classification des gemmes - Précaution relatives à ces dernières 	<p>Maîtriser les techniques du pliage.</p> <p>Réaliser une forme sur tous supports. Réaliser tous types d'emboutis. Réaliser toutes formes de bâtages : picots, ajourés, interrompus...</p> <p>Choisir le meilleur système d'articulation pour chaque catégorie de bijoux. Exécuter les principales formes d'emmailllements et les adapter aux sollicitations mécaniques et aux propriétés des matières.</p> <p>Mettre en œuvre les différentes techniques d'assemblage, dans le respect des consignes de sécurité.</p> <p>Réaliser une maquette sans contre dépouille pour fonte sous pression, un moule, des tirages en cire et en arbre de coulée.</p> <p>Réaliser un polissage au fil et traditionnel.</p> <p>Connaître les principes d'utilisation.</p> <p>Manipuler les pierres précieuses, fines ou imitation.</p>

S 5 LES MATÉRIAUX ET LES PIERRES

CONNAISSANCES (<i>notions, concepts</i>)	ÊTRE CAPABLE DE : (<i>limites de connaissances</i>)
<p>L'exercice du métier s'appuie sur la mise en forme des matériaux, en préalable à l'empierreage. Le joaillier doit avoir une bonne connaissance des pierres ainsi que les précautions à respecter à la manipulation et au montage.</p>	
<p>S 5-1 Traitements spécifiques des matériaux supportant les pierres.</p> <ul style="list-style-type: none">- Recuit- Cémentation <p>S 5-2 Les pierres :</p> <p>Caractéristiques des principales pierres et perles et leurs facilités et difficultés de montage.</p>	<p>Réaliser tous types de recuit et de cémentation.</p> <p>Identifier les principales pierres.</p> <p>Appliquer à l'atelier les précautions nécessaires au montage, à la réparation et à la transformation.</p>

S 6 COMMUNICATION

CONNAISSANCES (<i>notions, concepts</i>)	ÊTRE CAPABLE DE : (<i>limites de connaissances</i>)
<p>Dans les métiers d'art la communication orale est un vecteur important qui permet de préciser l'expression du besoin et de l'ajuster aux contraintes de la réalisation. L'entreprise est le lieu privilégié pour développer cette aptitude dans la relation. On veillera à bien développer le sens de l'écoute, la structure de l'argumentation, la concision et la précision des réponses apportées.</p>	
<p>S 6-1 Recherche de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none">- Information commerciale. - Information technique. <p>S 6-2 Transmettre les informations :</p> <ul style="list-style-type: none">- Par la voie orale. - Par un document écrit, un dessin.	<p>Identifier les sources d'information.</p> <p>Rechercher une information précise et argumentée.</p> <p>Mettre en valeur la pratique de l'oral par une exploitation de la démarche de recherche.</p> <p>Traduire les points essentiels par une note écrite.</p>

MISE EN RELATION DES COMPETENCES ET DES SAVOIRS ASSOCIES

UNITÉ 1 : Analyse technologique et esthétique.

Compétences		Savoirs associés					
		S1	S2	S3	S4	S5	S6
C1	Identifier, analyser la demande.	X				X	X
C2-1	Prendre en compte l'empierrage.	X				X	X

UNITÉ 2 : Dessin et réalisations techniques.

Compétences		Savoirs associés					
		S1	S2	S3	S4	S5	S6
C2	Préparer, Organiser.	X	X	X	X		
C3	Réaliser.	X	X	X	X		

UNITÉ 3 : Évaluation de la période de formation en entreprise.

Compétences		Savoirs associés					
		S1	S2	S3	S4	S5	S6
C2-2	Élaborer et/ou interpréter la fiche technique.				X	X	
C2-3	Organiser et approvisionner le poste de travail				X	X	
C3	Réaliser.				X	X	

UNITES CONSTITUTIVES DU DIPLOME


Compétences du référentiel de certification	U1 Analyse technologique et esthétique	U2 Dessin et réalisations techniques	U3 Évaluation de la période de formation en milieu professionnel
---	---	---	---


Compétences professionnelles

C1 Identifier, analyser la demande.			
C2 Préparer, Organiser.			
C2-1 Prendre en compte l'empierreage.			
C2-2 Élaborer et/ou interpréter la fiche technique.			
C2-3 Organiser et approvisionner le poste de travail.			
C3 Réaliser.			


Savoirs associés

S1 Arts appliqués.			
S2 Représentation graphique.			
S3 Expression technique.			
S4 Processus et procédés.			
S5 Les matériaux et les pierres.			
S6 Communication.			

 Correspondance totale

 Correspondance partielle : Seules certaines compétences et connaissances associées préalablement

identifiées sont validées par cette unité. D'autres sont nécessairement mises en œuvre mais ne sont pas principalement validées dans le cadre de cette unité.

 Aucune correspondance : En fait, des compétences et connaissances associées sont

nécessairement mises en œuvre mais elle ne sont pas principalement validées dans le cadre de cette unité.

ANNEXE II

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La durée de la formation en milieu professionnel est de **12 semaines**.

OBJECTIFS:

Elle doit concourir prioritairement au développement des compétences spécifiques à la joaillerie.

Les périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre au candidat d'apprendre à mobiliser ses acquis en activité réelle, à collecter l'information qui lui est nécessaire pour agir et à rendre compte en situant son activité en relation avec ses collègues, son employeur et l'entreprise cliente.

La répartition de la formation (étalement, choix des entreprises et des services...) est définie en étroite concertation avec les entreprises concernées.

Toute l'équipe pédagogique est concernée par la période de formation en milieu professionnel et, sous la responsabilité des enseignants, les élèves peuvent contribuer à la recherche de la ou des entreprises d'accueil (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000 relative à l'encadrement des périodes en entreprise. B.O.n° 25 du 29 juin 2000). Chaque période sera sanctionnée par un bilan individuel établi conjointement par le tuteur, l'équipe pédagogique et l'élève. Ce bilan indiquera l'inventaire et l'évaluation des tâches et activités confiées au candidat et les performances réalisées pour chacune des compétences prévues.

ORGANISATION

1- Voie scolaire

L'organisation de la période de formation doit faire l'objet obligatoirement d'une convention entre le chef de l'entreprise accueillant les élèves et le chef de l'établissement scolaire où ces derniers sont scolarisés, conformément à la convention type définie par la note de service n°96-241 du 15 octobre 1996 (B.O.n° 38 du 24 octobre 1996).

Au terme des périodes de formation, le candidat constitue un dossier comprenant d'une part, un rapport de stage, d'autre part, des attestations de stage.

Dans son rapport, l'élève développe :

- la présentation de l'entreprise d'accueil (économique, humaine, technique)
- les activités assumées

l'analyse des ses acquis

Le rapport est visé par le tuteur de l'élève en entreprise. Ce visa atteste que les activités développées dans le rapport correspondent à celles confiées à l'élève au cours de sa formation en entreprise.

Les compétences mises en oeuvre lors des interventions font apparaître les contraintes liées aux relations avec le client, au respect des règles de sécurité, au travail en équipe.

Les attestations de stage permettent de vérifier la conformité réglementaire de la formation en milieu professionnel (durée, secteur d'activité).

Un candidat qui n'aurait pas présenté ces pièces ne pourra pas subir l'épreuve U3 (évaluation de la formation en milieu professionnel).

Le recteur fixe la date à laquelle le dossier doit être remis au service chargé de l'organisation de l'examen.

2- Voie de l'apprentissage

La durée de la formation en milieu professionnel est incluse dans la formation en entreprise telle qu'elle est prévue par le contrat d'apprentissage.

Afin d'assurer une cohérence dans la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis doit veiller à informer les maîtres d'apprentissage des objectifs des différentes périodes de formation et plus particulièrement de leur importance dans la réalisation du rapport de stage.

Au terme des périodes de formation, l'apprenti constitue un dossier conformément aux dispositions prévues pour les candidats scolaires (cf. supra).

3- Voie de la formation professionnelle continue

a) candidat en situation de première formation ou de reconversion

La durée de la formation en milieu professionnel s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le cadre de la formation continue.

Le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel.

Lorsque cette préparation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier (divers types de contrat d'insertion, de qualification, d'adaptation...), ou dans le cadre spécifique aux emplois jeunes, le stage obligatoire est inclus dans la période de formation dispensée en milieu professionnel si les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs.

Au terme de sa formation, le candidat constitue un dossier conformément aux dispositions prévues pour les candidats scolaires (cf. supra).

b) candidat en situation de perfectionnement

Le certificat de stage est remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans des activités relevant du secteur de bijouterie en qualité de salarié à temps plein, pendant six mois au moins au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

Le candidat rédige un rapport sur ses activités dans le même esprit qui préside à l'élaboration du rapport de stage pour les autres candidats.

Les modalités de constitution et de remise de ce dossier sont identiques à celles des candidats scolaires,

4- Candidat qui se présente au titre de trois années d'expérience professionnelle

Ce candidat constitue un dossier conformément aux dispositions prévues pour les candidats de la formation professionnelle continue en situation de perfectionnement (cf. supra, chapitre 3 b)

ANNEXE III

RÉGLEMENT D'EXAMEN

RÉGLEMENT D'EXAMEN

MENTION COMPLÉMENTAIRE JOAILLERIE			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilités*, formation professionnelle continue dans un établissement public		Autres candidats	
Epreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée
E 1 : Analyse technologique et esthétique	U 1	3	écrite	3 heures	écrite	3 heures
E 2 : Dessin et réalisations techniques	U 2	5	CCF		pratique	31 heures
E 3 : Evaluation de la formation en milieu professionnel	U 3	2	CCF		orale	30 min.

CCF : contrôle en cours de formation.

* L'habilitation est prononcée conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux conditions d'habilitation pour le contrôle en cours de formation au baccalauréat professionnel, BP et BTS (BOEN du 8/6/95).

ANNEXE IV

DÉFINITION DES EPREUVES

● Objectifs et contenu de l'épreuve :

Cette épreuve a pour but d'évaluer les compétences et savoirs technologiques associés relatifs à la technologie spécifique à la joaillerie et à l'histoire du bijou.

Elle prend appui notamment sur les tâches suivantes :

- analyser le dessin, le modèle ou la maquette,
- prendre en compte l'empierrement
- s'informer et rendre compte.

Elle doit permettre de vérifier l'acquisition par le candidat de tout ou partie des compétences C1, C2-1, ainsi que des savoirs qui leur sont associés : S1, S5, S6.

● Critères d'évaluation:

L'évaluation porte essentiellement sur :

- l'exactitude de l'analyse
- la pertinence des réponses
- la richesse de l'argumentation

● Modes d'évaluation :

⇒ **Epreuve ponctuelle écrite d'une durée de 3 heures**

L'évaluation prend appui sur un dossier technique.

Il doit comporter des photos couleurs des bijoux ou des dessins de bijoux empierés relevant au moins de deux familles différentes.

A partir de l'analyse du dossier technique, le candidat est amené à :

- déterminer le style des bijoux empierés,
- indiquer les métaux qui ont pu être utilisés,
- identifier les pierres et les éléments de décoration,
- citer leurs caractéristiques dans le contexte d'une utilisation en joaillerie,
- citer les précautions à prendre dans le cadre d'une réparation éventuelle du bijou.

● Objectifs et contenu de l'épreuve :

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences du candidat au travers de :

- l'exécution de dessin gouaché,
- la réalisation de maquette en volume,
- la fabrication concrète après l'analyse de fabrication.

Elle prend appui notamment sur les tâches suivantes :

- approvisionner le poste de travail,
- élaborer les éléments nécessaires,
- pré-ajuster les pierres et assembler les éléments,
- vérifier volume et empierrage.

Elle doit permettre de vérifier l'acquisition par le candidat de tout ou partie des compétences C2 , C3, ainsi que des savoirs qui leur sont associés : S1, S2, S3, S4

● Critères d'évaluation:

L'évaluation porte essentiellement sur :

- la préparation et l'organisation du travail,
- la conformité de l'exécution notamment en terme de rendu de volume et d'empierreage,
- l'exactitude des documents techniques rédigés par le candidat.

● Modes d'évaluation :**⇒ Contrôle en cours de formation**

Le contrôle en cours de formation se compose d'une situation d'évaluation qui peut éventuellement se dérouler en trois parties. Sa durée est de 31 heures maximum.

Elle est organisée par les professeurs chargés des enseignements professionnels durant le temps de formation, de préférence au cours du trimestre qui précède l'épreuve ponctuelle.

La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, elle relève de la responsabilité des enseignants.

Le niveau de difficulté est équivalent à celui de l'évaluation ponctuelle correspondante.

Le candidat dispose d'un dossier technique qui fixe le cadre de la réalisation.

Les travaux ont trait à une exécution totale ou partielle, mais ils doivent être significatifs de la maîtrise du geste.

À l'issue des évaluations, le candidat constitue un dossier comprenant les documents rédigés, les fiches d'évaluation en cours de réalisation, les pièces réalisées.

La proposition de note est jointe au dossier du candidat et transmise au jury.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation qui est organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

⇒ Epreuve ponctuelle pratique d'une durée de 31 heures

Le candidat a à sa disposition un dossier complet qui fixe le cadre de la réalisation d'un bijou empierré.

L'épreuve comprend trois parties.

1^{ère} partie : Dessin gouaché – 3 heures - 30 points

Cette partie est destinée à vérifier la capacité du candidat à représenter graphiquement en volume un bijou avec valorisation des surfaces empierrées et rendu du volume, des reliefs, des détails de décoration.

2^{ème} partie : Modelage-maquette – 4 heures - 30 points

Cette partie est destinée à vérifier si le candidat est capable de réaliser une maquette d'étude en cire et/ou plastiline avec rendu des pierres et des éléments de décoration.

3^{ème} partie : Analyse de fabrication et réalisation – 24 heures maximum- 140 points
(130 pour la réalisation +10 pour la fiche d'analyse)

Cette partie est destinée à vérifier si le candidat est capable :

- d'organiser son travail et de réaliser toutes opérations sur un bijou empierré,
- de rédiger une analyse de fabrication détaillée.

EPREUVE E3

ÉVALUATION DE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

U 3

coefficient 2

● **Objectifs et contenu de l'épreuve :**

Cette épreuve a pour but d'évaluer les compétences relatives à la pratique en milieu professionnel. Elle prend appui notamment sur les tâches se rapportant aux fonctions de préparation, réalisation et communication.

Elle doit permettre de vérifier l'acquisition par le candidat de tout ou partie des compétences C2-2, C2-3, C3, ainsi que des savoirs qui leur sont associés : S4, S5.

● **Critères d'évaluation :**

L'évaluation porte essentiellement sur :

- la qualité et la présentation du contenu du rapport,
- la diversité et les difficultés des pièces réalisées.

● **Modes d'évaluation :**

⇒ **Contrôle en cours de formation :**

Le contrôle en cours de formation peut comporter deux situations d'évaluation en milieu professionnel organisées au cours la dernière période de formation en milieu professionnel. Les situations d'évaluation s'appuient sur des pièces réalisées.

Au terme de la formation, les professeurs concernés et les formateurs de l'entreprise déterminent conjointement les notes et l'appréciation qui seront proposées au jury.

Les professionnels sont associés à l'évaluation (construction de la situation et de la grille d'évaluation, évaluation ...).

Les notes attribuées pour chacune des situations s'additionnent pour obtenir la proposition de note finale. Les grilles d'évaluation seront prises en compte par le jury.

La proposition de note est établie conjointement par un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique et les professionnels associés.

Elle est jointe au dossier du candidat et transmise au jury.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation qui est organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

⇒ **Epreuve ponctuelle orale d'une durée de 30 minutes**

L'évaluation orale prend appui sur un dossier succinct élaboré par le candidat au cours de sa période de formation en milieu professionnel.